



Les informations contenues dans cette fiche ont été compilées par [Jaume Portell](#), journaliste spécialisé en économie et relations internationales, dans le cadre d'une activité cofinancée à 85% par des fonds FEDER dans le cadre du Project [AfricanTech](#) (1/MAC/1/1.13/0088) au sein de l'initiative INTERREG VI D MAC 2021-2027.

KENYA

Cadre macroéconomique :

L'économie du Kenya a accéléré sa croissance entre 2022 (4,8 %) et 2023 (5,2 %), impulsée par le rebond du secteur agricole et une croissance du secteur des services, comme l'explique le Perspectives économiques en Afrique 2024. Le rapport souligne également le dynamisme de la consommation des foyers dans une prévision qui indique une croissance en 2024 et 2025, lorsque la croissance du PIB sera de 5,6 %. L'inflation de l'essence et des denrées alimentaires, qui s'explique en partie par le conflit en Ukraine, a suscité des troubles parmi les Kenyans, qui ont manifesté de manière récurrente depuis lors.

Le rapport souligne que la croissance économique pourrait être plus inclusive et que le modèle actuel n'a guère contribué à réduire la pauvreté et n'a pas créé les emplois nécessaires. « Avec une croissance structurelle accélérée, une croissance du PIB de 7,3 % pourrait créer 1,36 million d'emplois et réduire le chômage », ajoute le rapport. Pour avoir la transformation structurelle, le financement sera clé : pour cela faire, le Kenya devra à la fois mobiliser des impôts au niveau local et lever des capitaux à l'étranger.

Le PIB du Kenya en 2023 était de 108,04 milliards de dollars.

Dette et monnaie :

L'encours de la dette du Kenya s'élève à 42,91 milliards de dollars en 2023. Le service de la dette du Kenya était de 504 millions de dollars en 2012, un chiffre qui a fortement augmenté en 2025, où il était prévu de payer plus de 4,5 milliards de dollars.

La majeure partie de la dette du Kenya est détenue par des organismes multilatérales (55 %), dont la Banque mondiale (30 %) et la Banque africaine de développement (10 %). Parmi les

créanciers bilatéraux (23%), la Chine (16%) se distingue particulièrement. Le reste de la dette est détenu par des créanciers privés (22%), les détenteurs d'obligations représentant une partie importante (18%).

Le shilling kenyan a progressivement perdu de sa valeur depuis 2015. À l'époque, le taux de change était de 94 shillings par dollar américain. Au printemps 2025, il fallait 129 shillings kenyans pour obtenir un dollar.

Importations et exportations :

En 2023, le Kenya a exporté des marchandises d'une valeur de 8,59 milliards de dollars, les produits agricoles, en grande majorité non transformés, jouant un rôle majeur. Le thé (16 %), les fleurs (9,5 %), les fruits tropicaux (3,77 %) et le café (3,5 %) ont joué un rôle important. L'or, les vêtements et le bétail sont d'autres sources de devises pour le pays. Le principal marché pour les produits kenyans était l'Ouganda (10,4 %), suivi par les États-Unis (9,75 %), les Émirats Arabes Unis (8,33 %) et les Pays-Bas (8,22 %).

En 2023, le Kenya a importé des produits d'une valeur de 20,9 milliards de dollars, avec une prééminence spéciale pour l'essence (19 %). Celle-ci est destinée au marché local et une autre partie est réexportée vers d'autres pays. Au-delà du secteur énergétique, les importations de produits alimentaires tels que l'huile de palme (4,05%), le blé (3,13%) et le riz (1,84%) ont un impact direct sur l'indice des prix local. Les voitures, les médicaments, les machines et les pesticides sont d'autres éléments notables. La principale origine de ces importations a été la Chine (22%), suivie par les Émirats arabes unis (13,7%), l'Inde (9,95%) et l'Arabie saoudite (4,88%). À plus petite échelle, les États-Unis et l'Afrique du Sud ont été d'importants associés commerciaux.

Électricité :

Le Kenya a considérablement augmenté sa production d'électricité entre 2010 et 2023, avec un rôle croissant des sources renouvelables. En 2010, 7,16 TWh ont été produits, l'hydroélectricité jouant un rôle clé (47 %), suivie par des autres combustibles fossiles (25,56 %). Les autres énergies renouvelables (20 %) et la bioénergie ont complété le mix.

En 2023, 12,79 TWh d'électricité ont été produits. Au total, les énergies renouvelables ont généré plus de 85 % de l'électricité totale. L'énergie solaire (4,5 %) et l'énergie éolienne

(15,75 %) ont été ajoutées au mix existant et le poids des autres combustibles fossiles a été réduit à 10 %. Les autres énergies renouvelables (47 %) ont dominé le mix, suivies par l'hydroélectricité (21 %).

Défense :

La dépense annuelle du Kenya en matière de défense a été 1091 millions de dollars en 2023, selon le SIPRI, un institut suédois spécialisé dans le commerce de ce type de produits. Au total, le poste budgétaire pour la défense représente environ 4,11 % de la dépense du gouvernement. Le principal fournisseur du pays depuis 2000 est la Jordanie.

Démographie :

La population du Kenya a considérablement augmenté, tout en conservant une forte proportion rurale. En 1990, le pays comptait 22,9 millions d'habitants, dont 83,3 % vivaient dans des zones rurales. En 2023, la population atteindra 55,3 millions d'habitants, dont 70,5 % vivront dans des zones rurales. L'espérance de vie est passée de 59 ans en 1990 à 62 ans en 2022.

La moitié de la population a moins de 21 ans.

Innovation technologique :

Le Kenya a connu des progrès remarquables en matière d'adoption d'Internet, passant de 7,2 % des utilisateurs en 2010 à plus de 40 % en 2022. Le 54 % des Kényans possèdent un téléphone portable selon l'indice de développement des TIC 2023.